



Votre quartier bouge !

Retrouvez les anciennes lettres et autres informations...
sur www.patrickbaudot.eu

Éditorial

Notre territoire NANCY SUD a la chance d'être au cœur d'un triangle dynamique qui permettra son développement dans les dix prochaines années. Les grands projets sont nombreux: il y a bien sûr ARTEM, qui est l'un des plus grands projets universitaires et de recherche de France; la ZAC BIANCAMARIA à l'entrée de NANCY; NANCY THERMAL à proximité du Parc SAINTE MARIE; la réhabilitation du quartier HAUSSONVILLE (chiennerie) et enfin le quartier NANCY GRAND CŒUR, à proximité de l'avenue GÉNÉRAL LECLERC et de la rue MON DÉSERT. Cela s'accompagne obligatoirement de réalisations de proximité (réfection de rues, amélioration d'éclairage...), de réunions de concertation et d'explications.

La démarche de proximité n'est pas simple, car chaque habitant a une vision propre de son environnement, mais je reste persuadé que la concertation et la discussion permettent d'améliorer le quotidien de chacun.

Les réalisations dans le quartier

- Une deuxième réunion de concertation va se dérouler en décembre pour entériner le test effectué sur la rue DURIVAL (mise à sens unique et installation de ralentisseurs), à la demande de certains habitants. Cette zone qui comprend aussi les rues HENNER et MATHIS va passer en zone 30 (2^{ème} semestre 2010).
- La rue NOTRE DAME DE LOURDES, après de longs mois de travaux dus à des impondérables, a été réhabilitée de "mur à mur" (trottoirs, rues...). Un aménagement décidé en réunion de concertation est réalisé à l'entrée de la rue (côté MARÉCHAL OUDINOT), pour réduire la vitesse (2^{ème} semestre 2010).
- De petits aménagements (potelets, ralentisseurs...) sont réalisés à la demande exclusive des habitants. Ils ont par exemple été installés rue JEANNE D'ARC (entre les rues GABRIEL MOUILLERON et MON DÉSERT à cause d'une utilisation abusive du trottoir), rue Emile COUÉ (3^{ème} ralentisseur en milieu de rue), avenue Général Leclerc (fleurissement...).
- Le parking en dessous du GRAND NANCY va passer de 150 places à plus de 300 places. Il est à quelques dizaines de mètres du quartier MON DÉSERT. Lorsqu'il ouvrira (dans 10 mois), nous traiterons la rue FERRY III (impraticable actuellement) comme nous l'avons fait sur la rue VICTOR LEMOINE. Des abonnements de proximité seront proposés aux habitants (2^{ème} semestre 2011).
- Suite à la concertation avec les utilisateurs du parc SAINTE MARIE, il est à noter que des panneaux d'informations vont être installés (en particulier sur l'allée centrale) pour inciter les cyclistes à respecter les utilisateurs et qu'une piste annexe sera matérialisée de la rue Hyppolite MARINGER vers la rue MARÉCHAL JUIN (2^{ème} semestre 2010).
- Suite à des abus et malgré le nombre d'aménagements proposés (canisacs, canisites), il convient de passer à une phase offensive envers les propriétaires d'animaux qui ne respectent pas le bien-être des habitants. Les gardes et les policiers municipaux ont repris la facturation des contrevenants.
- De nombreux quais de bus ont été modifiés pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite aux transports en commun (loi de 2005 pour application en 2015). Cette campagne sera amplifiée en particulier sur le quartier SAURUPT (1^{er} semestre 2011).



Patrick Baudot *Un seul objectif, être à vos côtés !*

Adjoint au maire en charge du Territoire **Nancy Sud**,

(Mon Désert, Jeanne d'Arc, Saurupt, Clémenceau, Haussonville, Blandan, Donop, Parc Sainte Marie).

Conseiller à la Communauté Urbaine du **Grand Nancy**, délégué à la vie étudiante.

2ème PHASE DE CONCERTATION SUR LA VOIRIE 2011-2014

Tapez VOIRIE dans la rubrique « recherche » du site.

Les services du GRAND NANCY et de la VILLE DE NANCY ont mené une expertise sur la voirie de notre territoire. Elle prend en compte notamment: les installations souterraines (assainissement, gaz...); l'état général de la rue; les fouilles (petits travaux effectués suite à des incidents). Ce bilan m'a été présenté ainsi qu'aux Ateliers de Vie de Quartier en septembre pour classer les rues à réaliser dans les 3 ans.

Beaucoup de travaux de voirie ont été faits ces deux dernières années (rue de la RÉPUBLIQUE, rue MON DÉSEPT, rue GABRIEL MOUILLERON, QUAI DE LA BATAILLE, rue PASTEUR, impasse BLANDAN, parking place PAUL PAINLEVÉ...).

Quelques exemples de rues proposées à la classification :

■ **Quartier MON DÉSEPT-SAURUPT** : rue VICTOR PROUVÉ, rue ROBERT SCHUMAN, rue du SERGENT BLANDAN, rue EMILE GALLÉ, rue DUPONT DES LOGES, rue CAMILLE MATHIS, rue FERRY III, rue PAUL DOUMER, rue OUDINOT, rue THIERRY ALIX...

■ **Quartier HAUSSONVILLE-BLANDAN** : rue CHARLES MARTEL, rue CHEVERT, rue de VITTEL, rue MARÉCHAL JUIN, rue CARDINAL MATHIEU...

A cela se rajoutent des grands axes qui seront refaits dans le cadre des grands projets :

rue BLANDAN (ARTEM), rue GÉNÉRAL LECLERC (grand axe), rue GÉNÉRAL MANGIN (ANRU), place GÉRARD D'ALSACE (ZAC BIANCAMARIA, entrée de ville)...

Toutes les rues concernées feront l'objet d'une réunion de concertation des habitants afin de prendre en compte les demandes particulières d'aménagements (ralentisseurs, étranglements, disposition des conteneurs, stationnement...).

TROIS "ZONE 30" DANS LE QUARTIER

Tapez ZONE 30 dans la rubrique « recherche » du site.

Le Grand Nancy a déployé un plan vélo qui fait la promotion comme dans toutes les grandes villes, du déplacement alternatif à la voiture (vélos et transports en commun). Nous sommes dans une phase intermédiaire où la cohabitation voitures, cyclistes et piétons n'est pas évidente. Pour éviter les désagréments du «cycliste sur le trottoir», il convient d'aménager des "zone 30" qui permettent à ces utilisateurs d'aller sur la voirie dans des conditions correctes de sécurité.



Voici les trois "zone 30" qui, nous l'espérons, faciliteront cette cohabitation (des plateaux ralentisseurs ont été installés par anticipation):

- autour du parc SAINTE MARIE
- entre la rue JEANNE D'ARC et le boulevard JEAN JAURÈS
- entre le boulevard JEAN JAURÈS, la rue de la GARENNE et le pont des FUSILLÉS.

INDICATION : la mise en place de la "zone 30" implique un contre-sens cycliste sauf sur les grands axes (MON DÉSEPT). Cela peut paraître dangereux, mais il est prouvé que le nombre d'accidents est réduit et que la vitesse baisse. La phase de répression pour les cyclistes qui ne respectent pas les règles de circulation sera enclenchée par la suite.

Retrouvez les informations, visites de terrain, actions...

sur www.patrickbaudot.eu



Une visite de quartier qui a déjà des effets... (début Juillet 2010)

1) **Parc SAINTE MARIE** : les actions de surveillance du parc sont renforcées (640 interventions à l'encontre des 2 roues pour vitesse excessive ou comportement dangereux, 460 interventions à l'encontre des propriétaires de chiens non tenus en laisse). Les allées du parc endommagées ont été réparées.

2) **Dans les rues** : la surveillance des conteneurs (sortie, déplacement) a été renforcée. Pour des raisons de sécurité, les bacs Papiers et Verres ont été transférés des rues CHOPIN à SCHUMAN. Cette dernière devant être refaite, les services feront une étude sur l'enfouissement des bacs.

3) **La rue de Phalsbourg** est une rue délaissée qui doit retenir toute notre attention pour permettre :

- De mettre en place une "zone 30" et des ralentisseurs (2).
- D'améliorer les abords de la ligne de chemin de fer (clôture, tags, sécurité...).
- D'accroître la vigilance sur la propreté. Les habitants

peuvent téléphoner aux services de la ville en cas de problème.

- De dynamiser la rue par un projet de l'Office Public de l'Habitat. Il se compose de 25 logements locatifs de type T1 à T5 avec parking. La première pierre sera posée au 2^{ème} semestre 2010 (durée de construction de 14 mois).



André Rossinot (Président du Grand Nancy, Maire de la ville de Nancy) me répond sur le territoire Nancy Sud...

■ En quoi consiste le projet dit BIANCAMARIA aux portes du quartier Clémenceau ?

Cette opération d'aménagement, entre Nancy et Vandœuvre-lès-Nancy, s'inscrit dans la prise en compte d'enjeux qualitatifs en matière de dévelop-

pement durable et propose une vocation mixte avec de l'habitat diversifié et des activités économiques.

L'ambition partagée est de dessiner un quartier attractif et de grande qualité environnementale.

L'approbation du dossier de réalisation est prévue pour la fin 2010, s'en suivra l'engagement des travaux.

■ Pouvez-vous nous parler de la place Gérard d'Alsace et de son délai de réalisation ?

Une réflexion sur l'aménagement de cette importante entrée d'agglomération est en cours par l'ADUAN (Agence d'Urbanisme) et l'urbaniste de la ZAC Biancamaria à la demande de la Communauté Urbaine. A terme, l'objectif est d'assurer des aménagements qualitatifs pour l'ensemble des usagers et tous les

modes de déplacements ; **cyclistes, piétons, transports en commun...** Naturellement ce projet ne peut avoir une réalité fonctionnelle qu'à l'issue d'une concertation approfondie avec les habitants du quartier Saurupt-Clémenceau.

■ En quoi consiste le projet NANCY GRAND CŒUR ?

Vaste projet d'aménagement en plein cœur d'agglomération, reconnu EcoQuartier, Nancy Grand Cœur met concrètement en œuvre les principes et les valeurs du développement durable.

En quelques mots, c'est faire rentrer la gare dans la ville et la ville dans la gare. Dans un morceau d'agglomération où se croisent tous les modes de déplacements, du TGV

au vélo, c'est redonner durablement la priorité à l'humain en accueillant les 9 millions de voyageurs annuels et en favorisant les conditions de vie des habitants, par de nouveaux espaces verts, des logements, des commerces, des entreprises ou encore des lieux de détente.

Cet automne, ce projet engage une nouvelle étape avec la déconstruction de l'ancienne prison, avec le lancement des travaux du futur centre de congrès et l'installation d'un Conseil de gouvernance spécifique en présence du Président de la SNCF pour poursuivre la concertation avec l'ensemble des acteurs.

■ Pouvez-vous nous dire ce que cela impliquera pour le quartier Mon Désert-Saurupt ?

A proximité immédiate du Quartier Mon Désert, ce seront plus d'espaces naturels avec notamment le « quai vert », un parc le long de la voie ferrée. Au-delà du Pont des fusillés, dont la longueur sera réduite, ce seront aussi de nouveaux services publics et commerciaux pour le bénéfice de tous.

D'ores et déjà, les travaux d'extension et de modernisation du parking de la Croix de Bourgogne, pièce maîtresse dans l'offre de stationnement au sein du projet Nancy Grand Cœur, ont débuté. Objectif : passer de 155 à 310 places pour les voitures et une quarantaine pour les vélos avec des services innovants limitant l'émission de gaz d'échappement, et trois bornes de rechargement pour des véhicules électriques.

Enfin, une sortie piétonne sera implantée sur l'esplanade de la place de l'Étang Saint-Jean, en face de la station de tram Kennedy. Pour réaliser cette opération, 12 arbres seront déplacés rue Jean Prouvé.





Ça bouge pour les étudiants !

Retrouvez toutes les informations sur...
www.patrickbaudot.eu

Éditorial

Le Conseil de la Vie Étudiante (C.V.E.) qui regroupe quarante membres (en majorité des étudiants), s'est mis en place en 2009 et a beaucoup travaillé en particulier sur l'amélioration des transports des étudiants.

La mission « vie étudiante » du GRAND NANCY que je pilote a un vrai rôle d'écoute (C.V.E., réunions avec les associations), d'actions (subventions, aides) et de propositions (participation au projet des institutions universitaires). Étudiants, un de mes objectifs est "agir à vos côtés".

QUELQUES AVANCÉES OBTENUES DANS LE CADRE DU CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE :

- Extension des titres jeunes au moins de 26 ans (au lieu de 25 ans).
- Création d'un abonnement mensuel modulable et compétitif (19 euros).
- Réduction de 25% sur l'abonnement mensuel pour les boursiers (14 euros 25).
- Mise en place d'une Ligne Campus utilisable par les habitants du territoire NANCY SUD.
- Augmentation de la fréquence du tramway, des lignes 121 et 130, le dimanche soir de 12 à 10 min (motion 1 bis).
- Programmation d'une nouvelle phase de Vélostan lib et augmentation du nombre de vélos Vélostan (vélos rouges) à proximité des sites universitaires (motion n°2).
- Extension des zones 30 en particulier sur le quartier MON DÉSERT (fin novembre, motion n°3).
- Une dizaine d'abris sécurisés pour les vélos vont compléter les 3700 arceaux installés sur l'agglomération en particulier sur les sites universitaires (motion n°3).
- L'abonnement mensuel à tarif réduit sera étendu aux étudiants boursiers internationaux et aux étudiants ayant des difficultés passagères (dépendant du Fonds National d'Aide d'Urgence du CROUS, motion n°4).
- Un dépliant spécifique a été diffusé aux étudiants. Il explique le plus simplement possible les connexions BUS / TRAM (motion n°5).
- Une réflexion est engagée pour la mise en œuvre d'un tarif lorrain des transports dans le cadre de la mise en place de l'Université LORRAINE en 2012 (motion n°6). Il en est de même pour un service de nuit (motion n°1).

LE CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE S'EST DONNÉ POUR MISSION DE RÉFLÉCHIR SUR :

- La mise en place d'un **Observatoire de la Vie Étudiante** en lien avec l'Agence d'Urbanisme.
- Une **charte pour l'organisation des soirées étudiantes et contre les addictions** proposée à la préfecture.
- Le **Sport Universitaire**.
- Un **rapprochement** avec le Conseil de la Vie Étudiante de la ville de METZ.



Retrouvez les informations relatives aux actions en faveur des étudiants... sur www.patrickbaudot.eu